## TRADUIRE ET RETRADUIRE LE MÊME TEXTE AU MOYEN ÂGE : LA SOMME LE ROI EN ANGLAIS

#### Emmanuelle ROUX<sup>1</sup>

**Abstract:** Translating and retranslating the same text in the Middle Ages: the English versions of *Somme le roi*.

In some editors' point of view, a medieval text presents many "mistakes" which would discredit its quality and impede its edition. However, one may ask how an unedited medieval translation can be judged, and even how the quality of the work can be appreciated before being fully read. I will back up my thoughts on the edition of four Middle English translations of the French manuscript *Somme le roi* to explain that "mistakes" eventually prove the texts to be unique pieces of art. They deserve to be edited for the numerous clues they give about the evolution of the language and the *mouvance* of the French text in Europe.

**Keywords:** Translation, vernacular, medieval studies, philology.

#### I. Introduction

Un manuscrit du Moyen Âge est une œuvre unique : deux copies d'un même texte ne peuvent que présenter des différences même infimes, que ce soit au niveau de la présentation du codex, de l'écriture, des abréviations utilisées etc. Cette unicité, en grande partie due au caractère humain inhérent à l'écriture de chaque manuscrit, trouve son apogée au sein du texte même. L'imperfection naturelle humaine lors du travail de copiste est dévoilée par les incohérences qui émaillent le texte et sont bien souvent liées au passage visuel du texte original au texte en copie : mécompréhension, lecture intuitive, saut du même au même... L'ensemble de ces erreurs dites mécaniques<sup>2</sup> caractérise chaque

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>ATER, Université de Poitiers, Docteur en Civilisation médiévale anglaise, Centre Études Supérieures de Civilisation Médiévale, UMR 6223, emmanuelle.roux@univpoitiers.fr.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Le terme d' « erreur » ne sera utilisé que dans le cadre des « erreurs mécaniques » ou fautes de copies avérées. Dès lors que j'aborderai des points litigieux, j'utiliserai des termes moins radicaux, tels que mé-traduction, mé-lecture, lacune, approximation etc. afin d'éviter toute catégorisation inhérente au terme « erreur ».

manuscrit, puisqu'elles sont régulièrement différentes ou évolutives d'une copie à l'autre. Il convient alors, lors de l'édition, de les signaler et de les utiliser pour comparer et replacer le texte étudié dans la tradition du texte original et ses variantes.

Lorsqu'il s'agit de manuscrits présentant des traductions d'une langue vernaculaire vers une autre, aux 14° et 15° siècles, cette remise en contexte se heurte à une autre problématique : la traduction est-elle originale ou bien le lecteur a-t-il sous les yeux la copie d'une traduction? En d'autres termes, a-t-elle été recopiée depuis une autre traduction en subissant alors le phénomène des « erreurs mécaniques » et autres tentatives d'amélioration du texte par un copiste consciencieux, ou bien a-t-elle été traduite directement, « le long du fil », depuis un texte dans une autre langue, et en subissant les défaillances de la main humaine, et en se heurtant aux lacunes éventuelles du traducteur dans une des deux langues? Les mécompréhensions, interférences d'une langue dans une autre et lacunes contenues dans le manuscrit deviennent alors un corpus d'exemples dont il ne convient pas de juger de la qualité (et qui ne peut seul refléter la « qualité » de la traduction), mais qu'il faut élever à un niveau supérieur d'étude. Associé à la présentation générale du manuscrit, à la syntaxe et au vocabulaire utilisés, ce corpus se révèle alors être le miroir de l'originalité de chaque traduction et le témoin de l'évolution d'un texte selon le contexte de rédaction, c'est-àdire traduit depuis un texte source, ou copié depuis un texte déjà cible.

# II. Les traductions en moyen anglais de la *Somme le roi* par frère Laurent

Ces interrogations se sont soulevées lors de mon travail doctoral de recherche, basé sur l'édition de deux traductions moyen-anglaises de la *Somme le roi* du frère Laurent d'Orléans<sup>1</sup>. Il existe à ce jour neuf traductions connues de la *Somme* en anglais, dont cinq étaient encore inédites. Mon travail de thèse s'est accompagné de la publication de deux autres de ces traductions, présentées ici par ordre chronologique de rédaction :

 Dan Michel's Ayenbite of Inwit or Remorse of Conscience, 1340, prose du Kent (éditeur Morris Richard, révisé par Gradon Pamela, 1966).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>La Somme le Roi par Frère Laurent (Brayer Edith et Leurquin-Labie Anne-Françoise, 2008) est une sorte de manuel d'instruction religieuse pour les laïcs, et se compose de plusieurs traités : les Dix Commandements, les Douze Articles de la Foi, le Traité des vices, l'Éloge de la vertu et le Traité des vertus.

- The Book of Vices and Virtues, autour de 1400, Midlands (éditeur Francis W. Nelson, 1942, d'après British Library MSS Additional 17013 et 22283, et HM MS 147. À cette époque, Francis W.N. ne connaissait pas l'existence d'une autre version préservée dans le manuscrit Harley 6571, éditeur Diekstra F.N.M., 1998).
- Bodleian Library, MS Ashmole 1286, 1400, Midlands (en cours d'édition par Roux E.).
- British Library, MS Royal 18. A. X, 1400-1450, Midlands (éditrice Roux E., 2010).
- British Library, MS Additional 37677, 1400-1450, Midlands (éditrice Roux E., 2010).
- Toure of All toures, 1450 (court extrait de l'Ars Moriendi, préservé dans trois manuscrits : Bodleian Library, MS Douce 322 ; British Library, MS Harley 1706 ; Cambridge University Library Ff. v. 45).
- Bodleian Library, MS e. Musaeo 23, 1451, Midlands (en cours de publication, éditrice Roux E.).
- Cambridge, Corpus Christi College, MS 494 (ci-après C), 15<sup>ème</sup> siècle, Midlands (en cours de publication, éditrice Roux E.).
- The book royal or the book for a king, 1486, Caxton William.

Après la remarquable édition de *The Book of Vices and Virtues* par Francis W.N. en 1942, les autres traductions inédites ont été quelque peu délaissées. Francis W.N. jugea que « with its three surviving manuscripts, the *Book* was the most widely known » (avec ses trois témoins connus, le *Book* était le plus largement répandu, Francis, 1942, p. xxxii), par rapport aux autres versions n'existant que dans un seul manuscrit, et qu'il présentait la traduction la plus fidèle et proche du texte de la *Somme*. Dans son introduction, il justifie ce choix par une brève une analyse des mé-traductions trouvées dans les autres textes, analyse qu'il conclue ainsi (Francis, pp. xxxii-xl):

- Royal 18 A. X. : « close literal translation » (traduction proche et littérale) ;
- Additional 37677 : « the translation is literal and somewhat crude »
  - (la traduction est quelque peu littérale et grossière);
- e. Musaeo 23: « All in all, it is an awkward and unsatisfactory text [...]. It shows, however, no sign of relationship to *The Book*, which is superior in every way »
  - (dans l'ensemble, c'est un texte maladroit et peu satisfaisant. [...] Il ne montre cependant aucun signe de lien avec *The Book*, qui lui est supérieur en tout point);

- Corpus Christi College, MS 494: « The translation is a little more free than that of the *Book*, but it adheres closely to the French in meaning. [...] The plain style, crude hand, and complete lack of ornament suggest that this is the autograph of a translation » (La traduction est un peu plus libre que celle de *The Book*, mais elle suit fidèlement le sens du texte français. [...] Le style simple, l'écriture grossière et le manque total de décoration laissent penser qu'il s'agit là de l'autographe d'une traduction).

D'un certain point de vue, il est vrai que The Book est une traduction anglaise complète et idiomatique du texte français. D'un autre point de vue, il reste difficile d'observer la qualité d'une traduction médiévale en l'absence même de l'édition complète du texte. tout comme il s'avère simplement difficile de juger de la qualité même d'une traduction, lorsque celle-ci date du moyen âge, et combine deux langues vernaculaires telles que le français (et sa noblesse) et l'anglais (encore en construction). Lorsque l'on parle d'erreur de traduction, au sens moderne du terme, notre jugement s'appuie sur un ou plusieurs dictionnaires, sur nos connaissances des deux cultures engagées dans le processus de traduction etc. Mais peut-on porter un regard aussi tranché sur une traduction lorsque les textes soumis à notre appréciation ont été rédigés et traduits aux 14° et 15° siècles, d'une langue vernaculaire vers une autre, toutes deux non encore figées ? Les lacunes présentes dans chaque manuscrits ne devraient pas être le simple reflet d'une éventuelle mauvaise qualité de la traduction, mais devrait être remises dans leur contexte d'écriture pour au contraire servir l'évolution de nos connaissances sur la mouvance du texte source et des textes cibles, et dans le cas étudié, sur l'évolution de l'anglais à travers le phénomène de traduction depuis le français.

# III. Traduction et retraduction : quelle qualité?

Si ces critiques ont été faites en l'absence d'édition, elles peuvent aujourd'hui être nuancées par la lecture des quatre manuscrits maintenant édités. Il ne s'agit plus de discuter de la qualité des traductions proposées, mais bien de débattre de l'intérêt soulevé par les lacunes et mé-traductions rencontrées.

Résumons d'abord quelques remarques sur les différences de vocabulaire utilisé dans trois manuscrits, Royal 18 A.X., Additional 37677 et e. Musaeo 23. Ces remarques se basent d'abord sur une lecture complète des trois traductions, mais aussi sur une rapide étude et comparaison de l'origine des termes utilisés dans les titres ou thèmes

principaux du chapitre sur le Traité des vices. Les résultats, repris dans ce tableau, montrent que :

	e. Musaeo 23		Royal		Additional		The Book		Somme le roi	
Ex. 1	Revying	Fr	Reneynge	Fr	Fals forsakyng	OE	Reneiynge	Fr	Renoierie	Fr
Ex.2	Puttyng ouer	OE	Delaiynge	Fr	Untrouthe	OE	Untreweb	OE	Delaiance	Fr
Ex.3	Vilonie	Fr	Venym	OE	Velonye	Fr	Vilenye	Fr	Vilenie	Fr

- Royal utilise plus de termes français qu'Additional. Ils sont souvent communs avec les termes de la *Somme*, et se retrouvent aussi dans *The Book* (cf. exemple 1);
- Additional quand à lui utilise des termes communs avec *The Book* mais cette fois-ci majoritairement d'origine anglaise (exemple 2) ; et en une occasion, un terme français commun à la *Somme* (cf. exemple 3) ;
- e. Musaeo 23, qui a certes été le plus difficile à éditer de part sa syntaxe compliquée et parfois elliptique, utilise alternativement le vocabulaire commun à la *Somme* et Royal, et celui de *The Book* commun à Additional. Si l'on souhaite parler « d'effort de traduction », M se situerait alors entre le côté français de Royal et la tentative d'anglicisation d'Additional.

Royal et Additional, rédigées à la toute fin du 13° siècle, présentent des textes qui sont respectivement l'un proche de la *Somme* et de *The Book*, et l'autre plus une tentative certes maladroite mais réelle d'anglicisation du texte français. Les deux traductions indépendantes l'une de l'autre sont insérées dans des collections de traités théologiques, ce qui laisse penser qu'elles ont été rédigées dans un but professionnel, et certainement plus précisément pour servir de corpus de travail pour la rédaction de sermons. De fait, le contenant (qualité de la copie, fautes d'accords et autres) semble avoir été délaissé au profit du contenu seul (le sens et le discours rhétorique efficace de la *Somme* sont respectés point par point). E. Musaeo 23, rédigée quelques cinquante années plus tard, semble mêler les qualités française et anglaise de Royal et Additional, et propose au final une sorte d'essai de traduction. Cet essai concorde avec ce que nous savons sur l'auteur présumé de cette traduction, Sir Robert Shottesbrook<sup>1</sup>,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Ralph Hanna explique que Robert Shottesbrook, Maître dans la maison de Sir

certainement plus un lettré appliqué qu'un scribe professionnel (Hanna, 1989, pp. 905-906). Ce manuscrit donne globalement l'impression d'être le fruit d'un apprentissage : le texte ne serait que l'occasion de s'essayer à l'écriture ou la traduction. N'étant ni une commande, ni destiné à devenir un outil de travail, ni le fruit d'un traducteur professionnel, il présente des lacunes et maladresses que l'on peut maintenant comprendre, à défaut de juger.

Le quatrième manuscrit, Corpus Christi College, MS 494, se démarque des autres traductions car le texte présente beaucoup de réelles interférences de mots français (et non d'essais de traduction), ce qui le qualifierait de mauvaise traduction pour un lectorat moderne. Et pourtant, ce sont des maladresses qui lui valent d'être pressenti comme un autographe d'une traduction. Ceci n'explique-t-il pas cela? Voici quelques exemples de ces maladresses qui ponctuent la traduction, et que l'on peut diviser en deux parties.

- III.1. celles que le scribe/traducteur a lui-même corrigé lors de son travail : lettres ou mots français rayés dans le texte, puis réécrits en anglais (lorsque jugés nécessaires, des éclaircissements sont donnés entre parenthèses)
- a) [f. 11v] it was seid to hym: '<sup>78</sup>Lord, 3ure modir and <sup>79</sup>brothryn asken after 3ow', he answered: 'Who is my modir? and who been [f. 12r] myn cosynes? [...]'.

- b) [f. 15r] a tre wich men callen the tre of lyf, for that þat the fruht had vertu to kepe the lyf of hem which eetyn therof <sup>97</sup>withovten deying [...].
  - <sup>97</sup>withovten] <del>san</del> withovten (<del>san</del> à rapprocher de l'exemple III.2.c.)
- c) [f. 57v] This vertu preysed meche Seneca <sup>349</sup>wiche seith that it is no vertu but that wiche goth forth euenly betwix on foorme and the othir and with gret despyt of bothe.

349 wiche] q wiche

Thomas Berkeley autour de 1410, adoubé par le roi Henri V en 1418 et diplomate durant le règne d'Henri VI, s'est lancé dans la traduction de ce texte en 1451 sous l'influence de son maître, Sir Berkeley, un des premiers patrons de la traduction en anglais de textes en prose.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Exemples répertoriés lors de la rédaction de ma thèse : « Les traductions en moyen anglais de la *Somme le roi* par frère Laurent, conservées dans les manuscrits e. Musaeo 23 et Corpus Christi College MS 494 : édition critique et étude ».

d) [f. 65v] prelates wiche by there gret coueytise shuln defoyle revve be extorsyoun and 385 etyn the sogettes so that the goode men wiche arun vndvr hem shuln have i-now to suffre [...]

<sup>385</sup>etyn| <del>man</del> etyn <del>(man</del> manger)

e) [f. 68r] Also, all we be bretheren and systryn of oo Fadyr and on modir 396 by feyth and grace, for we be sones and sustres of o God and Holy Chirche [...].

<sup>396</sup> by] <del>p</del> by

f) [f. 89r] Gret hope 471vs yeveth 'it' 472to aske of hym that he deceyueth not [...]

 $^{471}$ vs]  $^{-}$ no vs (no nous)  $^{472}$  tol he to

g) And therfore owith man to 497keepe it holyly for the resoun that [f. 96v] God it ordevned.

<sup>497</sup>keepe] <del>g</del> keepe (<del>g</del> garder)

## III.2. celles qui sont intégrées dans le texte, sans émendation aucune (en italique dans les exemples) :

- a) [f. 43v] De wiche heere ledith man very meeknesse.
- b) [f. 44r] This tree hath vii. degrees wherbi it growith *en* hyght.
- c) [f. 47v] Also he makith to a revle wherwith he makith the wal euere and ryght mothe, for the comoun weye of goode men he loveth sans owte fyndyng of ony noveltees.
- d) [f. 55v] This vertu man may not in <sup>1</sup>Romaun si propyrly namen as the vndirstondyng <sup>2</sup>of these woordes seyn yn Latyn.
- e) [f. 58v] The fyrst batayle that the crysten man dooth es ageyn dedly synne.
- f) [f. 60r] So seith Seynt Austyn: 'He that wysly be confessed and grace fynde ayeinst God owith to seke swych a confessour qui kan bynden and vnbynden' [...].
- g) [f. 61r] and therfore seith Boyce the wyse: If thu wilt the cyrurgeran make the holl, it behovith te to shewe hym thyn woounde'.
- h) [f. 62r] Also, a man owith to seyn the condycyon of the synne for the synne is grend vn a woman marved or in a mayden, or man or woman of relygyoun, or in persone ordred - prest or deaken - aftir <sup>3</sup>thordre and <sup>4</sup>t[h]astat be the hyere, the synne is the grettere.

romaun] romaunce

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> of] <del>y</del> of

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> thordre] the or thordre

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> thastat] tastat

- i) [f. 68v] As seith Seint Iohn: 'He pat shal se', quod he, 'his brothyr have mesayse, necessite or nede and shette to ly the lovkes of hys herte [...].
- j) [f. 70v] But vndirstonde weel these wurdes that he seith, 'of thyn rychesse and of thyn goodes', and not of othire mennys, as thei doon that welyn doon almesse of that that thei han *par* wrong ple [...].
- k) [f. 108r] Wherfore oure <sup>1</sup>[Lord] seide to Seint Thomas: 'For *tu* hast seen me thu hast beleevyd, but thei be blyssyd wiche han not seen me bodyly and han belevyd on me certaynly'.

L'ensemble de ces exemples tend à prouver que l'auteur de la traduction traduisait un texte français qu'il avait sous les yeux, et commettait à la fois des « erreurs mécaniques » et des maladresses liées à l'effort de traduction. Difficulté accrue lorsque cet effort s'applique à deux langues vernaculaires dont l'une, l'anglais, est encore en devenir et comble ses propres lacunes grâce à l'autre, le français, qui est son aînée et toujours la langue de référence pour les milieux érudits au milieu du 15° siècle. En prenant toutes ces informations en compte, il n'est plus dès lors maladroit d'utiliser des termes français pour combler soit les lacunes de l'anglais, soit celles du traducteur même. L'usage d'un terme étranger (prenons par exemple... le latin) dans un texte (par exemple... en français) est plutôt positivement considéré de nos jours! Au Moyen Âge, il marquait tout autant une certaine forme d'érudition, mais de plus, ne choquait probablement pas un lectorat qui dès lors qu'il était lettré lisait forcément le latin, et dans le cas qui nous occupe, le français. Un mot d'origine française dans un texte anglais ne devait certainement pas arrêter le lecteur ni même perturber sa compréhension du texte. Ceci explique donc peut-être cela.

#### IV. Traduction et retraduction : conclusion sur une évolution

Ainsi, les quatre manuscrits étudiés en moyen anglais proposent des traductions et retraductions du texte français indépendantes<sup>2</sup> les unes des autres, et s'émaillent donc de différences plus que logiques si l'on souligne leur contexte de rédaction : elles ont été rédigées à des époques différentes, dans des lieux différents<sup>3</sup>, et par les mains de

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> lord1 *om*.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ces traductions ne sont pas des copies les unes des autres, mais appartiennent à différentes familles de manuscrits.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Toutes proviennent des Midlands, régions Ouest et Est du centre de l'Angleterre, mais les différences paléographiques suggèrent qu'elles ont été rédigées dans des *scriptoria* distincts.

scribes/traducteurs différents. Sans omettre de mentionner à nouveau leurs utilités finales - corpus de références ou base de travail pour s'exercer à la traduction, qui déterminent aussi le soin apporté à la « qualité de la traduction ». Si l'on se fie aux traductions de la Somme en anglais comparées au texte français édité, il est intéressant de noter que le texte lui-même semble n'avoir été que très peu retouché depuis sa composition en 1279. Ce respect du texte d'origine, rare au Moyen Âge pour un texte traduit quelques cent cinquante ans plus tard, permet de ne s'attacher qu'à la forme, c'est-à-dire la langue à proprement parler, et à l'impact que le travail de traduction a pu avoir sur son évolution. Les mé-traductions, interférences du français, « erreurs mécaniques » que l'on trouve dans ces textes sont alors autant de particularités qui font de tous ces manuscrit des œuvres uniques, et qu'il conviendra d'étudier en tant que telles, lorsque la dernière version inédite, Bodleian Library Ashmole 1286, sera elle aussi entièrement éditée et préalablement comparée aux autres (dans le but de trouver un éventuel lien filial avec une autre famille de manuscrits).

Une autre question s'est posée : comment ou pourquoi autant de traductions concentrées dans une seule région comme les Midlands peuvent-elles se révéler indépendantes les unes des autres? Elles devraient logiquement pouvoir être groupées par familles, car quel besoin pourrait-on avoir eu de traduire et retraduire un texte déjà accessible en anglais ? Là aussi, le contexte de rédaction apporte ses réponses, comme il l'a déjà fait pour e. Musaeo 23, issu de la volonté d'un seul homme de s'entraîner dans l'art de la traduction. Corpus Christi College, MS 494 par exemple n'est certainement pas le fruit d'une commande précise. Il est, comme Royal et Additional, destiné à un usage professionnel (aucune décoration, essais réguliers d'écriture dans la marge etc.) et donc rédigé en ce sens. Il est possible que des monastères différents aient eu le désir de posséder la Somme en anglais et choisi d'en faire leur propre traduction si le texte français était plus accessible qu'une éventuelle version anglaise. Les quelques quatre-vingt dix témoins de la Somme le roi en français qui nous sont parvenus attestent de sa popularité et du nombre beaucoup plus conséquent de copies qui devaient circuler à son époque, en comparaison avec les douze manuscrits (The Book a été préservé dans trois manuscrits) en moyen anglais que nous possédons encore aujourd'hui.

Finalement, de bonne qualité ou de qualité grossière et littérale, nous venons de voir qu'une traduction médiévale recèle pourtant quantité de caractéristiques qui lui attribuent malgré tout le droit d'exister en tant qu'unique témoin d'une époque et d'un lieu spécifique. Elle est la preuve de l'existence d'un traducteur, d'un texte source, et

d'un désir de faire rayonner ce texte au niveau européen, que ce soit pour des raisons professionnelles ou personnelles. Les traductions de la *Somme* en anglais sont quand à elles des étapes de son histoire et de sa genèse. Les laisser de côté sur le seul jugement (trop moderne) d'une qualité médiocre, c'est se priver d'une source importante d'étude de l'évolution de l'anglais au Moyen Âge, basée sur des emprunts de vocabulaire et de règles syntaxiques au français et aux autres langues, et ce, pour pallier les manques engendrés par la jeunesse de la langue cible. La force d'une langue en devenir est de pouvoir intégrer ces éléments extérieurs et se construire avec eux une identité qui, à terme, l'enrichit et lui permet de se réaliser en tant que langue à part entière. L'activité de traduction est en ce sens un exercice incontournable dans l'histoire de l'anglais qui s'est nourri de plusieurs sources vernaculaires tout au long de sa formation.

### Bibliographie:

BRAYER, Édith et LEURQUIN-LABIE, Anne-Françoise (2008): *La Somme le Roi par Frère Laurent*, Paris, SATF.

DIEKSTRA, F.N.M. (1998): Book for a simple and devout woman: a late middle English adaptation of Peraldus's Summa de Vitiis et virtutibus and Friar Laurent's Somme le Roi, Groningen, Egbert Forsten.

FRANCIS, W. Nelson (1942): *The Book of Vices and Virtues*, EETS OS 217, Oxford, Oxford University Press.

HANNA, Ralph (octobre 1989): « Sir Thomas Berkeley and His Patronage » in *Speculum*, *a Journal of Medieval Studies* 64, no. 4, Cambridge, Mass., Mediaeval Academy of America.

MORRIS, Richard et révisé par Gradon, Pamela (1966): *Dan ichel's Ayenbite of Inwyt or Remorse of Conscience*, EETS OS 23, Oxford, Oxford University Press.

ROUX, Emmanuelle (2010): Two Middle English Translations of friar Laurent's Somme le roi: critical edition, Turnhout, Brepols.